



OCT
2023—n°244

l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

EXTENSION ET RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE SAINT RAPHAËL

Afin de répondre aux besoins croissants depuis 2020, la communauté éducative de l'école Saint Raphaël a décidé de restructurer et d'agrandir son école. Les principaux enjeux de ce projet sont de répondre aux besoins et aux normes de sécurité imposées, d'améliorer les performances énergétiques et de redonner une identité à l'école de la commune. La réalisation de ce programme s'étale dans le temps (2021-2024), jonglant entre chaque période de vacances, permettant ainsi le maintien de la scolarité sur site pendant la période des travaux. Ce projet s'inscrit dans un plan d'extension avec la création d'une dixième classe, de rénovation globale avec la réalisation d'un nouveau pôle administratif et le rafraîchissement des classes primaires. Les entrées de l'école ont également été mises en valeur avec le changement des portails et l'affichage du nouveau logo en façade. L'aménagement des espaces extérieurs est en cours de réflexion, en partenariat avec le CPIE et les associations OGEC/APEL dans le cadre d'une cour d'école végétalisée « Bulle de Nature ».



« Une éducation dans, par et pour la Nature »

La nature offre aux élèves des possibilités d'expériences multiples, complètes et pleines de sens. Depuis plus d'un an, toute l'équipe éducative de l'établissement se mobilise pour avancer ensemble sur ce projet « Ecole du Dehors ». Notre valise pédagogique et didactique se remplit d'outils et d'expériences extraordinaires, enrichissants mutuellement les apprentissages dedans et dehors.



A la rentrée de septembre 2023, les effectifs de l'école Saint Raphaël sont toujours favorables. 253 élèves sont répartis en 10 classes, 100 enfants en maternelle et 153 en primaire. Deux nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe pédagogique, il s'agit de Valérie PASQUIER en CP-CE1 et Manon SURY en CM1-CM2. Avec le soutien des associations OGEC et APEL, l'équipe pédagogique va poursuivre ses projets innovants, centrés sur les besoins et la réussite de tous les élèves, en y associant ses partenaires locaux.

Séverine FORTIN,
Cheffe d'établissement de l'école SAINT RAPHAËL



GOÛTER DES AÎNÉS LE 24 OCTOBRE



Naissances (13, 14, 15)

- 20 juillet : CORNUAULT Alba
– 4 rue du Commandant Cousteau
- 28 juillet : NOURRY Louise et Jules
– 10 rue des Chardonnerets
- 09 août : COSSONNET Zoé
– 6 Résidence du Bois

Décès (23, 24)

- 29 juillet : DABIN Manuella – 7 rue Pasteur (48 ans)
- 16 août : MERLIER Michel – 29 Résidence du Bois (78 ans)

Mariages (9, 10, 11, 12)

- 29 juillet : HELENE Vincent et BARRE Justine
– COURLAY (Deux-Sèvres)
- 05 août : DOUILLARD Kévin et NERRIÈRE Aurélie
– 8 rue des Rôitelets
- 02 septembre : LANDREAU Michel et GABORIEAU Marie-Béatrice
– 25 rue Pasteur
- 09 septembre : CHAILLOU Guillaume et RETAILLEAU Solène
– 3 impasse de la Prée

NOUVEAUTÉ : UNE FLEURISTE SUR NOTRE COMMUNE « AU TI BONHEUR LA FLEUR »

Mme Lovy Famare s'installe en tant que fleuriste dans son atelier privé à son domicile. Elle travaillera sur commande dans une démarche écologique de non gaspillage des végétaux.

Ses domaines seront les événements de la vie (mariages, deuils, et autres cérémonies ou événements), la décoration florale de vitrines, d'entreprises, fleurissement de tombes à l'année, mais aussi la vente d'articles de décoration et accessoires à base de fleurs séchées, via mon site internet (à venir).

Contact :
Téléphone : 06.78.81.06.78
Mail : contact@au-ti-bonheur-la-fleur.fr
Au plaisir de vous servir !



MARCHÉ : ARRIVÉE D'UN NOUVEAU MARCHAND

Depuis le 21 septembre, notre maraîcher Le Verger des Evergreens est accompagné sur le marché du jeudi soir (16h— 19h) par Les Poêlées de Kévin qui vous proposera tous les jeudis des semaines paires des plats préparés.



 Horaires de la Mairie	Ouverture de la Mairie lundi au vendredi de 10h à 12h Permanences téléphoniques 02 51 91 62 77 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45

 bibliothèque mercredi 15h30 à 17h30 samedi 10h à 12h	 agence postale lundi au samedi de 10h à 12h	 pluviométrie Août 2023 49 mm cumul année 2023 416,5 mm
--	---	--



COMMUNE PRUDENTE

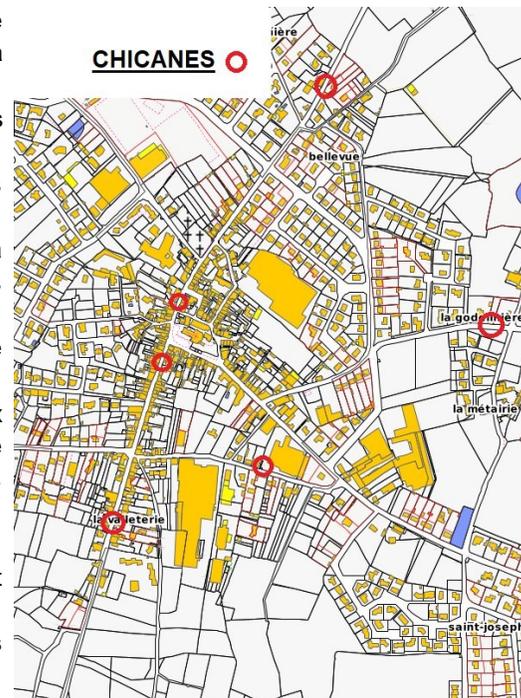
Depuis quelques années, nous agissons pour rendre notre commune "PRUDENTE". C'est un travail de tous les jours. Notre action a commencé en sécurisant :

- * L'axe La Gaubretière — La Bruffière par la réalisation d'aménagements permettant de fluidifier la circulation et réduire la vitesse des camions et autres.

- * Mais aussi en réalisant des zones piétonnes, cyclables de "promenade" sur les trottoirs.

- * Les entrées d'agglomération en provenance de La Gaubretière, La Bruffière, La Boissière de Montaigu et Bazoges ont été traitées. Reste à réaliser les entrées de St Martin des Tilleuls et Tiffauges. Il faudra également améliorer certains axes comme les rues du Poitou, Clémenceau, du Stade, de la Vendée, et celle devant la future médiathèque.

- * Des camions circulent encore dans le centre bourg. Maintenant que les travaux se terminent, nous allons être plus vigilants à faire respecter les règles de sécurité routière, y compris dans les lotissements. Il en sera de même pour les sorties d'école afin de garantir la sécurité des enfants.



La commune propose une zone de stationnement pour les camions qui restent sur place la nuit et le week-end (renseignement à prendre en mairie).

Les zones 30 et 20 km/h et quelques aménagements contribuent à rendre plus attractif notre centre bourg et facilitent l'accès aux services et commerces.

Le chemin agricole apporte sa contribution au désengorgement du trafic en permettant de recevoir une grande partie du trafic des engins agricoles.

Afin de poursuivre la démarche, des éléments de ralentissement provisoires seront positionnés dans les zones identifiées par le plan en cette fin d'année. Le but sera de trouver leur meilleur emplacement et de mesurer leur efficacité avant de les rendre définitifs.

La Mairie



agenda

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
7 ET 8 OCTOBRE	BALADES AUTOMNALES	LA CITÉ DES OISEAUX	LAND'NATURE
7 ET 8 OCTOBRE	ENDURO CARPES	L'ETANG DE LA GODELINIERE	LE VAIRON LANDAIS
19 OCTOBRE	FORMATIONS ASSOS	MAIRIE	MAIRIE
24 OCTOBRE	GOÛTER DES AÎNES	LA GODELINIERE	MAIRIE
28 OCTOBRE	FÊTE DU SPORT	COMPLEXE SPORTIF	ECOLE DE SPORTS
9 NOVEMBRE	COLLECTE DE SANG	LA GODELINIERE	DONNEURS DE SANG



CONCOURS PHOTO ORGANISÉ PAR LE CDOS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Vendée organise un concours photo, à J-185 des Jeux Olympiques de Paris 2024. Ce dernier est gratuit et ouvert à tous les vendéens amateurs de photographie.

Dès le 11 septembre et jusqu'au 19 novembre 2023, les participants au concours pourront faire parvenir leurs plus beaux clichés sportifs, selon les 4 catégories suivantes : Femme et sport, Sport et fair-play, Sport et inclusion, ainsi que Sport et dépassement de soi.

Ce concours photo a pour objectif de promouvoir l'activité physique et la pratique sportive sur le département de la Vendée, à l'approche des Jeux Olympiques en France.

Le concours étant ouvert à tous les photographes vendéens, il a aussi pour but de valoriser et mettre en lumière les talents de notre département.

À l'issue du concours, une exposition verra le jour à J-185 des Jeux Olympiques de Paris 2024, soit le 23 janvier 2024. Cette présentation mettra en avant les meilleurs clichés des participants. Les grands gagnants de chaque catégorie se verront également remettre une récompense en plus de voir sa photographie exposée. La récompense mise en jeu est une invitation à un grand évènement sportif international pour chacun des 4 gagnants.

LES INFORMATIONS à retenir :

Du 11 septembre au 19 novembre 2023

Date de l'exposition : 23 janvier 2024

Tarif : Gratuit Inscription au concours sur le site du cdos85 : CDOS Vendée

Maison des Sports

202 Boulevard Aristide Briand

85000 LA ROCHE-SUR-YON

02.51.44.27.10



ANALYSE DES EAUX DE PUIITS

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits.

Déceler une contamination microbiologique ou chimique (ex : nitrates) lorsque l'eau est utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments, s'assurer que l'eau soit adaptée aux plus fragiles (enfants, femmes enceintes, malades), connaître les risques de corrosion ou d'entartrage des appareils électroménagers, autant de raisons pour analyser l'eau de son puits, alors n'attendez plus :

Entre le 18 septembre et le 20 octobre 2023, L'ANALYSE COMPLETE SERA FACTUREE 67.01 € TTC au lieu de 88.70 € TTC

(Frais de dossier inclus, hors option glyphosate)

En complément, une option glyphosate est proposée (61.20 € TTC au lieu de 90 €).

L'analyse comportera le glyphosate, mais également l'AMPA, son produit de dégradation, et le glufosinate. Ces composés sont rémanents dans le milieu. Il s'agit de traceurs qui permettent de savoir si l'eau contient potentiellement d'autres pesticides. Le glyphosate provient généralement de l'utilisation du Round Up.

Vous pouvez apporter vos flacons soit :

- Au laboratoire à La Roche-sur-Yon,

- Mais également dans un point de collecte plus proche de chez vous dont la permanence sera assurée par un agent du laboratoire :

POINTS DE COLLECTE	DATES	HEURES
Mairie des Sables d'Olonne : mairie annexe de la Jarrie	20 septembre 2023	11H30 à 13H00
Mairie de Challans	26 septembre 2023	11H30 à 13H00
Communauté de Communes du Pays des Herbiers	10 octobre 2023	11H30 à 13H00
Communauté de Communes du Pays de Fontenay Vendée	17 octobre 2023	11H30 à 13H00



Des kits de prélèvements sont à votre disposition dans les collectivités citées ci-dessus, ainsi qu'au laboratoire.

ATTENTION, le dépôt doit être effectué le jour du prélèvement

Renseignements : 02 28 85 79 79 ou labo@vendee.fr



FORMATIONS ASSOCIATIONS : FINANCEMENT ET COMPTABILITÉ

La 3^{ème} et dernière session du cycle de formation aux associations landaises aura lieu le **Jeudi 19 Octobre à 19H** en mairie, sur le thème **financement et comptabilité**.

Le trésorier d'une association dispose d'un rôle primordial : il gère et tient les comptes de l'association, ce qui est essentiel pour assurer un bon fonctionnement à la structure.

Mais le trésorier d'une association est avant tout un bénévole, qui n'est pas toujours doté de compétences en matière de comptabilité et de finance, rôle d'autant plus honorable.

Cette session sera l'occasion de bénéficier de conseils sur la gestion d'une trésorerie au quotidien, la réalisation des comptes annuels, l'élaboration d'un budget prévisionnel, la préparation d'un dossier de subvention, etc.

Organisée par la Municipalité dans le cadre du label « Vendée Double Cœur », elles seront animées par des professionnels de la MDAV (Maison des Associations de Vendée).



LES P'TITS LUTINS

C'est la rentrée pour Les P'tits Lutins ! L'association organise des matinées d'éveil pour les enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou de leur(s) parent(s) le lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 en période scolaire dans les locaux de la périscolaire (3 rue du stade). Suite aux travaux, nous disposons d'une grande salle récente, lumineuse et adaptée aux tout-petits.

Le tarif annuel a été revu à la baisse et s'élève maintenant à 15€ par enfant à partir de 6 mois.

Vous êtes ou serez bientôt parents ou assistant(e) maternel (le) sur la commune, alors n'hésitez pas à nous envoyer un mail ou nous contacter pour avoir plus de renseignements. Vous pourrez aussi venir nous rencontrer lors d'une matinée d'éveil.

Contact : Cathy GROLLEAU, 1 rue Jean Yole, 85130 Les Landes Genusson

Tél : 06.37.32.47.89

Mail : ptitslutins85@orange.fr



L'ÉCOLE DE SPORT LANDAISE

La saison 2023-2024 de l'école de sport est lancée ! La rentrée s'est faite le Samedi 16 Septembre pour nos 56 adhérents âgés entre 3 et 6 ans encadrés cette année par une nouvelle éducatrice sportive : Maëlis SOULARD.



Samedi 28 Octobre 2023
Fête du sport
 Ouvert aux enfants de 3 à 11 ans
 De 14h30 à 17h30
 AU COMPLEXE SPORTIF DES LANDES

TOMBOLA sur place! Nombreux lots à gagner!
 ANIMATION SURPRISE toute l'après-midi
 1 Goûter/Boisson Offert/Ramener un sac cabas

Entrée 5 euros HELLO ASSO
 Ou 7 euros SUR PLACE

Organisée par l'association Ecole de Sport Landaise
 Gratuit pour les 30€ accompagnateurs / Enfants sous la responsabilité de leurs parents

L'association organise sa traditionnelle « Fête du sport » le samedi 28 octobre au complexe sportif de 14h30 à 17h30 ouverte aux enfants de 3 à 11 ans.

Au programme : de nombreuses activités ludiques et sportives ainsi que de nombreux lots à gagner et une tombola sur place. Cette année, une animation surprise sera proposée aux enfants tout au long de l'après-midi.

Les inscriptions sont ouvertes sur HELLO ASSO au prix de 5 € l'entrée, sinon il vous sera demandé 7 € sur place, nous vous invitons à procéder à votre réservation avant le Jour J en suivant le lien ci-dessous ou en flashant le QR Code.

<https://www.helloasso.com/associations/ecole-de-sport-landaise/evenements/fete-du-sport>

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail : ecoledesportlandaise@gmail.com.





EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2023

Présents :

Mmes BAUDON, BOSSARD, BRETIN, EMSSENS, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPLAIN ;
MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HERLIN, MOUILLÉ, JP ROY, O ROY, VINET.

Absents excusés : Mme EMSSENS donne pouvoir à Mme PIFTEAU, Mme BOSSARD et M. HILAIRET.

Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 5 octobre 2023

EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé 31 bis et ter rue d'Anjou, cadastré section AB n° 1392 d'une superficie de 73 m²
- l'immeuble situé 6 Place des Lilas, cadastré section AB n°919 d'une superficie totale de 680 m².
- l'immeuble situé 1 rue Pierre de Coubertin, cadastré section A n° 1509 d'une superficie totale de 1141 m².
- l'immeuble situé 41-43 rue du Général de Gaulle, cadastré section D n°115 et 116, d'une superficie totale de 1870m²
- l'immeuble situé 25 rue d'Anjou, cadastré AB n°130 et 1190, d'une superficie totale de 219 m²
- l'immeuble situé Le Bourg, cadastré AB n°133, d'une superficie totale de 212 m²
- l'immeuble situé 12 bis rue d'Anjou, cadastré AB n°1289, 1290 et 1434 , d'une superficie totale de 180m²

EXTENSION DU CIMETIERE – Acquisition d'une emprise de terrain des consorts DROUINEAU

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du projet d'extension du cimetière, la Commune a engagé des négociations avec les héritiers de feu Mme Thérèse DROUINEAU afin d'acquérir le foncier nécessaire. Les conditions ont reçu l'agrément des consorts DROUINEAU. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide d'acquérir la parcelle cadastrée section AB anciennement n°133 pour une surface de 768m². L'acquisition est établie à la valeur métrique de 3,5 €/m² x 768 = 2688 € ainsi que les frais de géomètre et notaire sont à la charge de la Commune, ainsi que la pose de la clôture séparative sera à la charge de la Commune. Pour compléter l'acquisition est réalisée également avec la parcelle cadastrée section AB n°140 pour une surface de 254m² : soit 3.5 €/m² x 254 = 889 €, les frais de notaire sont à la charge de la Commune. Il est établi que l'ensemble est consenti pour un prix net vendeur de 3.577 €.

SUBVENTION DE COMPENSATION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SCEA G ET E CHAMBRETTE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'association SCEA G et E CHAMBRETTE étant intervenue pour décompacter le terrain de football, disposant d'un matériel spécifique à cet effet, il convient de proposer une subvention de compensation correspondant à la valeur de cette prestation, à savoir 600 €. Ceci exposé, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve ladite subvention.

MARCHES -PUBLICS - AMENAGEMENTS EXTERIEURS DE LA MEDIATHEQUE – RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Monsieur le Maire rappelle que s'agissant des travaux d'aménagement extérieurs de la médiathèque, une consultation en procédure adaptée ouverte a été lancée le 22 juin 2023. Monsieur le Maire propose, au regard du rapport d'analyse des offres, d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes, dont les offres ont été jugées économiquement les plus avantageuses :

- Lot 1 « Travaux VRD » : l'entreprise Delltra pour un montant HT de 302 430,00 € (offre variante 2 « pavage granit »),
- Lot 2 « Aménagement Paysager – maçonnerie » : l'entreprise Cajev Scop pour un montant HT de 54 433,00 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : décide de valider le rapport d'analyse des offres, d'attribuer les marchés aux entreprises, autorise M. le Maire à conclure le marché correspondant avec les entreprises retenues et à prendre et signer tous actes y afférant.

MARCHES -PUBLICS – AMENAGEMENT DE VOIE D'ACCES AU FUTUR CENTRE DE SECOURS – RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Monsieur le Maire rappelle que s'agissant des travaux d'aménagement de la voie d'accès au centre de secours, une consultation en procédure adaptée ouverte a été lancée le 27 juin 2023. Monsieur le Maire propose, au regard du rapport d'analyse des offres, d'attribuer le marché à l'entreprise Eiffage Route Sud Ouest - Migné TP ayant déposé l'offre économiquement la plus avantageuse, avec un montant HT de 113 375,53 €. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de valider le rapport d'analyse des offres, décide d'attribuer le marché à l'entreprise Eiffage Route Sud Ouest - Migné TP, autorise M. le Maire à conclure le marché correspondant avec l'entreprise retenue et à prendre et signer tous actes y afférant.

MARCHES -PUBLICS – MEDIATHEQUE

AVENANT 1 LOT 13—changement de sol du marmoleum decibel au flotex dans la salle de l'étage.

Montant de l'avenant : 1 384,88 €HT

AVENANT 3 LOT 2 – REPRISE TETE DE MUR TERRASSE

Montant de l'avenant : 1.938,60 € HT